

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération 1802 - 20

Nombre de conseillers
en exercice : **15**
Présents : **13+1 proc**
Votants : **14**

L'an deux mil DIX HUIT le SEIZE Février à 19 heures 15
Le Conseil Municipal de la Commune de CANTARON (Alpes Maritimes) étant
assemblé en session publique ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après
convocation légale, sous la présidence de Monsieur Gérard BRANDA, Maire de
CANTARON

Objet : Commission Tourisme
Communauté de Communes
du Pays des Paillons
Désignation d'un délégué

Etaient présents : Gérard STOERKEL – Edith LONCHAMPT – Christian DI
MARTINO – Joëlle JACOB – Patrice MARTIN – Michel CORSINI – Fabienne
GALLI – Fabrice FONTAINE – Karine FAGES DEMAIN – Peggy DALMAS –
Sandrine BARRALIS - François RUSSO

Absent avec procuration : Jean-Marc BLANIC
Absent : JEANROY FREDERIC
Secrétaire : Fabienne GALLI
Assesseurs : Sandrine BARRALIS – Karine FAGES DEMAIN

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'au sein de la Communauté de Communes du Pays des Paillons a été créée
une commission « TOURISME ».

Afin que cette dernière puisse fonctionner, il est nécessaire de désigner un délégué pour la commune de CANTARON

Se porte candidat :
Patrice MARTIN

Après l'exposé de Monsieur le Maire, l'Assemblée décide de voter à main levée

Patrice MARTIN, demeurant 429 Chemin de La Bégude – 06340 CANTARON, est désigné, Délégué par TREIZE voix
POUR et UNE Abstention

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,


Le Maire,
Gérard BRANDA